



N° 50

NE PAS PUBLIER AVANT
0700 HEURES H.A.E.
LE 17 AOUT 1965.

OTTAWA, MARDI LE 17 AOUT 1965.

DECLARATION DU SECRETAIRE D'ETAT AUX
AFFAIRES EXTERIEURES

PRESENTATION DE PROPOSITIONS CONCERNANT UN TRAITE DE NON-
PROLIFERATION AU COMITE DU DESARMEMENT DES DIX-HUIT PUISSANCES -
LE 17 AOUT 1965

A l'occasion de la présentation des propositions occidentales concernant un traité de non-prolifération devant le Comité du désarmement des dix-huit puissances, M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a fait la déclaration suivante:

"Aujourd'hui, 17 août, des propositions relatives à un traité de non-prolifération des armes nucléaires sont déposées devant le Comité du désarmement des dix-huit puissances à Genève par le chef de la délégation des Etats-Unis. Ces propositions ont l'appui des pays occidentaux qui sont représentés au sein du Comité. Elles sont le résultat de discussions et de consultations qui ont eu lieu au cours d'une période de plusieurs mois entre un certain nombre de gouvernements et dans lesquelles le Canada a joué un rôle actif. Le gouvernement canadien appuie ces propositions et les recommande à l'attention de tous les gouvernements et de tous les peuples, et plus particulièrement des gouvernements